



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2023

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-trois, à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe PRUD'HOMME, Maire.

Présents :

M. PRUD'HOMME Philippe, Maire
M. BRUNET André, M. BOUIREK Azddine,
Adjoint au Maire.

Mme SEPET Laura, M. PELLOUX Joël, Mme FERBUS Carine,
Mme REIGNIER Sylvie, M. LESOT Richard, M. PANISSET Didier,
Mme CURTIUS Anick,
Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir :

M. DESCHAMPS Jean-Paul a donné pouvoir à M. PANISSET Didier
M. CARRERA Yohann a donné pouvoir à M. BRUNET André
M. CHMIELINSKI Jean a donné pouvoir à M. PRUD'HOMME Philippe
M. DI-UBALDO Vittorio a donné pouvoir à M. BOUIREK Azddine

Absente excusée :

Mme NADAUD Sophie

Le Conseil municipal a choisi Monsieur Azddine BOUIREK comme secrétaire de séance.

2023-05-04 COMMANDE PUBLIQUE – Marchés publics : Attribution des travaux de reprise d'enrobés route du Fontany

Le marché de la reprise d'enrobés route du Fontany est en procédure adaptée, il s'agit d'un marché à bon de commande :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le code des marchés publics,

Vu le récapitulatif des propositions reçues des candidats,

Conseil Municipal n° 05
Délibération n° 2023-05-04

CONSULTATION TRAVAUX DE VOIRIE 2023
REPRISES VOIRIES - ROUTE DE FONTANY
OFFRE A TRANSMETTRE POUR LE 19 JUIN 2023

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	U	QUANTITÉ	COLAS		EIFFAGE		GUINTOLI HORS DÉLAI		
				PU	TOTAL HT	PU	TOTAL HT	PU	TOTAL HT	
ROUTE DE FONTANY - LE CUCHET										
1	balayage du support	M2	700	0.50 €	350.00 €	0.95 €	665.00 €	0.75 €	525.00 €	
2	réalisation d'une chouchou darochage à l'émulsion de bitume	M2	1100	1.50 €	1 650.00 €	1.25 €	1 375.00 €	0.75 €	825.00 €	
3	reprofilage de la chaussée en grave bitume ou grave émulsion	T	80	115.00 €	9 200.00 €	125.00 €	10 000.00 €	128.50 €	10 280.00 €	
4	réalisation d'ancrage de chassée par rabotage	M2	50	17.00 €	850.00 €	25.00 €	1 250.00 €	11.50 €	575.00 €	
5	fourniture et mise en oeuvre d'enrobés type BBSG 0/10 dosés à 160kg/m2	M2	700	20.00 €	14 000.00 €	22.00 €	15 400.00 €	24.80 €	17 360.00 €	
ROUTE DU FONTANY - LA COTE - DEVANT GRILLAGE										
6	découpe de la chaussée	ML	50	2.00 €	100.00 €	6.00 €	300.00 €	6.50 €	325.00 €	
4	réalisation d'ancrage de chassée par rabotage	M2	45	17.00 €	765.00 €	25.00 €	1 125.00 €	11.50 €	517.50 €	
7	fourniture et mise en oeuvre manuelle de GNT 0/20 pour création de la couche de réglage sur 10 cm moyen	M2	45	9.00 €	405.00 €	15.00 €	675.00 €	5.40 €	243.00 €	
8	fourniture et mise en oeuvre manuelle d'enrobé type BBSG 0/10 dosés à 160 kg/m2	M2	45	20.00 €	900.00 €	31.00 €	1 395.00 €	26.40 €	1 188.00 €	
ROUTE DUFONTANY 1/2 CHAUSSÉE										
9	découpe de la chaussée	ML	100	2.00 €	200.00 €	6.00 €	600.00 €	6.50 €	650.00 €	
4	réalisation d'ancrage de chaussée par rabotage	M2	100	17.00 €	1 700.00 €	25.00 €	2 500.00 €	11.50 €	1 150.00 €	
7	fourniture et mise en oeuvre manuelle de GNT 0/20 pour création de la couche de réglage sur 10 cm moyen	M2	100	9.00 €	900.00 €	15.00 €	1 500.00 €	5.40 €	540.00 €	
8	fourniture et mise en oeuvre manuelle d'enrobé type BBSG 0/10 dosés à 160 kg/m2	M2	100	20.00 €	2 000.00 €	31.00 €	3 100.00 €	26.40 €	2 640.00 €	
ROUTE DU FONTANY DÉPART										
1	balayage du support	M2	1500	0.50 €	750.00 €	0.95 €	1 425.00 €	0.75 €	1 125.00 €	
2	réalisation d'une chouchou darochage à l'émulsion de bitume	M2	2250	1.50 €	3 375.00 €	1.25 €	2 812.50 €	0.75 €	1 687.50 €	
3	reprofilage de la chaussée en grave bitume ou grave émulsion	T	90	115.00 €	10 350.00 €	125.00 €	11 250.00 €	128.50 €	11 565.00 €	
4	réalisation d'ancrage de chassée par rabotage	M2	50	17.00 €	850.00 €	25.00 €	1 250.00 €	11.50 €	575.00 €	
5	fourniture et mise en oeuvre d'enrobés type BBSG 0/10 dosés à 160kg/m2	M2	1500	20.00 €	30 000.00 €	22.00 €	33 000.00 €	24.80 €	37 200.00 €	
				MONTANT TOTAL HT		78 345.00 €		89 622.50 €		88 971.00 €
				TVA 20 %		15 669.00 €		17 924.50 €		17 794.20 €
				MONTANT TOTAL TTC		94 014.00 €		107 547.00 €		106 765.20 €

Il est proposé au Conseil municipal de retenir l'entreprise classée première selon les critères retenus (valeur technique de l'offre et prix des prestations) : l'Entreprise COLAS – ZA de la Pachaudière – 73203 ALBERTVILLE.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

- **APPROUVE** le choix de l'entreprise retenue, la COLAS sise à ALBERTVILLE.

- Nombre de votants : 14
- Pour : 14
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Le Secrétaire de séance
Azddine BOUIREK


Pour extrait conforme,
Le 20 septembre 2023

Le Maire,
Philippe PRUD'HOMME




Certifié exécutoire le 21 septembre 2023 Transmis en Préfecture le 21 septembre 2023